

L'INFO MUNICIPALE

la belle
D'AMOUR ET DE NATURE

VOLUME 35 - NUMÉRO 2 - 31 JANVIER 2024

MOT DE LA MAIRESSE

Nous voici déjà à la fin de ce premier mois de l'année 2024 !

En prévision de la planification du budget 2024, le conseil a reçu plusieurs demandes d'aide financière de la part de divers organismes, totalisant tout près de 80 000 \$. Les membres du conseil municipal se sont rencontrés et ont analysé chaque demande, incluant les états financiers de chacun des organismes. Force a été de constater que certains organismes détiennent des fonds qui leur permettent de continuer leur mission sans l'apport de la municipalité pour l'année en cours.

Il est important de comprendre que la municipalité a un devoir d'aider certains organismes, mais ces derniers doivent aussi varier leurs sources de revenus. Nous avons donc réservé une somme afin d'offrir une formation destinée aux administrateurs des organismes sur le territoire de la municipalité, leur permettant ainsi de diversifier leurs sources de financement. Cette dernière sera offerte par France Terreault, consultante en collecte de fonds et spécialiste dans le domaine. À notre grand bonheur, Mme Terreault est originaire de Labelle. Les organismes recevront une invitation à participer à cette activité.

Dans la nuit du 16 au 17 décembre dernier, des jeunes Labellois ont commis des méfaits sur le Dôme Gilbert Brassard. Grâce à la vigilance d'un citoyen ainsi qu'aux caméras de surveillance, ces cinq (5) jeunes ont été identifiés et rencontrés par la Sûreté du Québec en présence de leurs parents. Il est très désolant de constater que des jeunes de chez nous s'en prennent aux infrastructures de leur municipalité. Nous sollicitons l'aide de tous les parents afin de discuter avec leurs enfants sur les conséquences de tels actes.

Sur une note beaucoup plus agréable, Labelle peut se vanter d'avoir deux (2) commerces qui fêteront leur 50^e anniversaire d'existence au courant de l'année 2024. C'est déjà tout un exploit de célébrer 50 années en commerce et nous, nous célébrerons deux fois plutôt qu'une ! En mai, ce sera Meubles Yvan Piché qui pourra se vanter de cet exploit et en juin ce sera la Quincaillerie Gauthier. Nous ne le répèterons jamais assez, mais lorsque vous faites un achat dans l'un de ces commerces, vous contribuez à la vitalité de notre municipalité.



Nicolas Bottreau
Conseiller



Noémie Biardeau
Conseillère



Annick Laviolette
Conseillère



Vincent Normandeau
Conseiller



Isabelle Laramée
Conseillère



Julie Marchildon
Conseillère

Ce sont des gens d'ici, qui emploient des gens d'ici et qui redonnent à la communauté. Plus que jamais, encourageons nos commerçants locaux. Ils sont extrêmement importants pour un village comme le nôtre. Aux familles Piché et Gauthier, j'offre mes plus sincères félicitations. Vous êtes des exemples pour tous les commerçants, comme quoi, tout est possible. 50 ans... ça se fête !

Le 5 janvier dernier, ma collègue conseillère municipale Annick Laviolette a organisé sa seconde édition de Collecte de sang en partenariat avec Martin Cossette, notre directeur du Service de sécurité incendie et de la sécurité publique. Nous pouvons dire mission accomplie puisque l'objectif de soixante-dix (70) donneurs a été atteint. Énorme merci aux donneurs ainsi qu'aux bénévoles qui ont fait de cette journée un franc succès !

Je termine ce mot de la mairesse en remerciant très sincèrement Nicole Bouffard, notre directrice des finances et directrice générale adjointe, pour les sept (7) années qu'elle a passé au sein de notre administration. En effet, Nicole nous quittera le 2 février prochain pour aller relever un nouveau défi. Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour lui souhaiter du succès dans ses projets futurs. Merci pour toutes ces années Nicole !



De gauche à droite : Nicole Bouffard, Vicki Emard, France Bellefleur et Claire Coulombe.

Le départ de Nicole annonce l'arrivée de France Bellefleur. France est arrivée en poste début janvier et arrive avec un beau bagage professionnel. Cette dernière est CPA de formation et a travaillé durant de nombreuses années dans le domaine municipal. Nous te souhaitons la bienvenue parmi nous France et espérons que tu tomberas sous le charme de Labelle et de ses citoyens !

À vous toutes et tous, merci d'être de si bons partenaires pour nous, membres du conseil municipal.

Vicki Emard
Mairesse

SUIVI DES SÉANCES

DÉCEMBRE 2023 ET JANVIER 2024

La séance extraordinaire du 14 décembre 2023 portant sur l'adoption des prévisions budgétaires 2024 a fait l'objet d'une édition spéciale budget parue en janvier 2024.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2023

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 décembre 2023.

ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Mmes Mégane Bisson et Frédérique Lapointe ainsi que M. Thierry Loyer, Jacob Carrière et Clovis Millette ont été embauchés à titre de surveillants à la patinoire extérieure et au dôme, pour l'hiver 2023-2024.

Des dépenses de 348 131,15 \$, incluant les taxes, dans le cadre de l'appel d'offres 2021-03 relatif à la construction du garage municipal, payable à même le règlement d'emprunt numéro 2021-335 (avec l'aide financière du Programme RÉCIM) ont été autorisées.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Deux (2) demandes de dérogations mineures ont été présentées et il a été résolu :

- De refuser, pour la demande numéro 2023-041, les dérogations pour la régularisation d'un abri de toile construit en partie en cour avant, de 117.2 m² sur la superficie ainsi que de deux (2) mètres sur la distance minimale avec la ligne latérale. Un délai de deux (2) ans est octroyé afin de déplacer l'abri, conformément à la réglementation en vigueur. Le tout, situé au 1288, chemin du Moulin;
- D'accepter, pour la demande numéro 2023-043, une dérogation pour l'aménagement d'un logement en façade avant à la rue et diminuant la largeur de la façade commerciale. En vertu du règlement numéro 2022-352, un délai de dix-huit (18) mois est accordé suivant l'adoption de la résolution afin de débiter les travaux visés, sans quoi la résolution devient nulle et non avenue. Le tout, situé au 47, rue du Pont.

Le conseil a également accepté la demande de lotissement majeur numéro 2023-049 pour le lotissement

d'un projet intégré de cinq (5) habitations à la condition de fournir une caractérisation environnementale et d'être conforme aux lois et règlements en vigueur. La décision d'approbation d'un plan image est valide pour une durée maximale de vingt-quatre (24) mois. Passé ce délai, si l'opération cadastrale n'est pas réalisée, la demande devra être réétudiée par le Comité consultatif d'urbanisme et le conseil municipal. Le tout, sur le lot 5 223 987 situé sur le chemin Bastien.

Deux (2) demandes de PIIA ont été présentées et il a été résolu :

- D'accepter la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2023-050 du secteur de la Gare pour poser une enseigne sur la façade principale du bâtiment à gauche de la porte d'entrée du commerce selon les modifications suivantes :
 - Le matériau de l'enseigne doit être de bois, de métal et/ou de composite ;
 - L'éclairage doit être par réflexion de haut en bas ;
- D'accepter la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2023-051 du secteur du noyau villageois pour poser une enseigne sur le mur latéral de l'entrée principale du bâtiment tel que présenté sur les photos datées du 27 novembre 2023.

Le conseil a mandaté l'entreprise Matrec pour la collecte des conteneurs par chargement avant des matières résiduelles et recyclables, et ce, en même temps que celle de Mont-Tremblant, le tout conformément à leur offre de service du 4 décembre 2023.

Enfin, un nouveau membre du Comité consultatif a été nommé. Il s'agit de M. Claude Maisonneuve qui remplacera Mme Diane Charette.

RÈGLEMENTS

Les règlements numéro 2023-397 modifiant le règlement numéro 2002-56 relatif au zonage et 2023-399 décrétant l'imposition des taux de taxation, de compensation et de tarification des biens, services et activités pour l'exercice financier 2024 ont été adoptés.

QUESTIONS

Plusieurs questions ont été adressées au conseil pendant la séance et ont été répondues par la mairesse, aidée des autres membres du conseil et de la direction au besoin. Les réponses sont disponibles sur l'enregistrement de la séance publiée sur le site Web de la Municipalité.

SUIVI DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JANVIER 2024

Voici le compte-rendu des principaux dossiers traités lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 janvier 2024.

ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Le conseil a autorisé le paiement des dépenses incompressibles pour l'année 2024 qui s'élèvent à 5 947 438 \$, soit 78,81 % du budget annuel.

Des fonds ont été affectés pour la réalisation de différents projets acceptés dans le cadre du budget 2024.

Ainsi, les sommes nécessaires ont été appropriées de l'excédent non affecté, au coût net maximal de 240 858 \$ pour différents projets (voir le procès-verbal pour plus de détails).

Les sommes nécessaires au paiement de la dépense liée au plan d'intervention de la gestion des actifs au niveau des réparations 2023 ont été appropriées de l'excédent non affecté réservé de la gestion des actifs, au coût net maximal de 13 000 \$ alors que les sommes nécessaires au paiement de certaines dépenses d'aménagement ont été appropriées du fonds de parcs et terrains de jeux, au coût net maximal de 31 097 \$.

Le conseil a accepté de verser aux organismes, qui en ont fait la demande, qui auront respecté les procédures de la politique 2008-28 et qui auront fourni les documents demandés par la Municipalité, les contributions annuelles ci-dessous mentionnées :

• Cercle de fermières de Labelle	500 \$
• Chambre de commerce de Labelle	3 000 \$
• Club de ski de fond de Labelle	3 000 \$
• Comité de la Gare	8 000 \$
• Comptoir d'Entraide de Labelle	15 000 \$
• Marché de la Gare	2 000 \$
• Au Club Quad, l'équivalent du montant du compte de taxes annuel	

Il a aussi été résolu d'accorder et de verser à l'Association des propriétaires au lac Labelle un montant de 15 000 \$ pour la gestion du débarcadère.

Le conseil a accepté de verser aux organismes qui en ont fait la demande et qui ont respecté les exigences particulières émises par la Municipalité, les contributions annuelles ci-dessous mentionnées, et ce, selon les disponibilités des fonds et les besoins des organismes, :

• Fondation médicale des Laurentides – Ste-Agathe	2 498 \$
• Prévoyance envers les aînés	500 \$
• Polyvalente Curé-Mercure	500 \$
• Comptoir d'Entraide de Labelle	15 000 \$
• Parc national du Mont-Tremblant, le montant de la facture, mais n'excédant pas 7 500 \$.	

Pour faire suite à une analyse de la situation liée à l'entretien par la Municipalité de chemins n'étant pas sous sa juridiction, le conseil municipal a adopté la politique numéro 2024-75 relative à l'entretien des chemins situés sur des terres du domaine de l'État. Cette politique est disponible sur le site Web de la Municipalité.

RÈGLEMENTS

Un avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure du conseil, du règlement numéro 2024-400 abrogeant le règlement numéro 2016-260 relatif à une aide financière pour le déneigement des chemins privés a été donné et un projet dudit règlement a été déposé. Celui-ci est disponible sur le site Web de la Municipalité.

QUESTIONS

Plusieurs citoyens ont adressé des questions au conseil, auxquelles la mairesse, Vicki Emard a répondu, aidée des autres membres du conseil et de la direction au besoin.

PROCHAINE SÉANCE

Veillez prendre note que la séance ordinaire du conseil du mois de février 2024 aura lieu le **lundi 19 février 2024 à 19 h 30.**

Pour mieux vous informer, certains de ces dossiers font ou feront l'objet d'articles plus détaillés dans L'Info municipale, dans les journaux ou dans d'autres publications que vous pouvez consulter. Dans certains cas, des avis publics seront publiés légalement par leur affichage à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Web de la Municipalité. Vous pouvez aussi, pour le détail de l'ensemble des décisions du conseil ou pour prendre connaissance des règlements adoptés, visualiser les procès-verbaux et les règlements à la section « Conseil municipal » du site de la Municipalité au <http://www.municipalite.labelle.qc.ca>. En outre, vous pouvez communiquer directement avec moi au 819 681-3371, poste 5002.

La directrice générale et greffière-trésorière, Claire Coulombe

AVIS DE DÉROGATION MINEURE

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal du lundi 19 février 2024 à 19 h 30, le conseil statuera sur les deux (2) demandes de dérogation mineure suivantes :

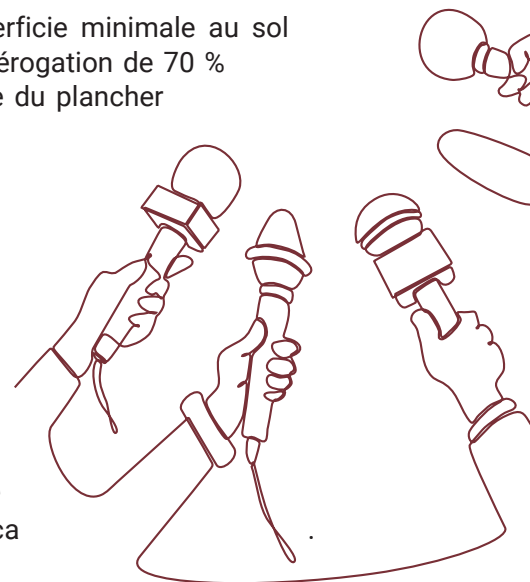
Demande #2023-022 : Demande de dérogation mineure de 6 m² sur la superficie minimale au sol (incluant les porte-à-faux) pour la construction d'un bâtiment principal et une dérogation de 70 % de la superficie totale de plancher du logement accessoire versus la superficie du plancher principal du logement principal.

Le tout sur le lot 5 883 785, situé sur le chemin de la Pointe-des-Pins.

Demande #2024-002 : Demande de dérogation mineure de 5 mètres avec la ligne avant pour la construction d'un garage détaché dans la cour avant de la propriété.

Le tout sur le lot 5 223 650, situé sur le chemin du Lac-Labelle.

Toute personne intéressée relativement à ces demandes de dérogations mineures peut transmettre ses commentaires au conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante : ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca . Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca



SYSTÈME D'ALERTE À LA POPULATION

Vous voulez être informés lors d'une mesure d'urgence, fermeture de routes, avis d'ébullition d'eau ou tout autre sujet municipal ?

La Municipalité de Labelle vous invite à vous inscrire à la liste du système d'alertes et d'informations « **TELMATIK** » afin que vous soyez le plus rapidement avisés par un appel vocal automatisé, un message texte ou par courriel selon votre ou vos choix.

Chaque citoyen est libre de s'abonner. De plus, le système permet plusieurs inscriptions pour une même adresse selon le mode de communication désiré.

L'inscription à ce service se fait via le site Web de la Municipalité. Il est important d'inscrire l'adresse de votre propriété à Labelle pour que ce service soit le plus efficace.

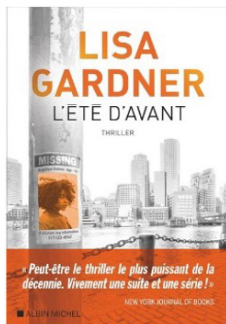
Si vous êtes dans l'impossibilité de vous inscrire via le site Web, nous vous invitons à communiquer avec Mme Joséé Fournier au 819 681-3371 poste 5003.

Ce système est supporté par **TELMATIK** et est en opération 24 h/jour, 365 jours/an .

Il est de la responsabilité de chaque citoyen de maintenir à jour ses informations personnelles. Ces informations sont recueillies uniquement aux fins de cette utilisation et demeurent confidentielles.

LES NOUVEAUTÉS

LECTURE



L'été d'avant

Par Lisa Gardner

« Je m'appelle Frankie Elkin et je me suis donné pour mission de retrouver des personnes disparues - en particulier quand elles appartiennent à des minorités. Quand la police a baissé les bras, que les médias ne s'y sont jamais intéressés, que tout le monde a oublié, c'est là que j'interviens ». Frankie, la quarantaine, ancienne alcoolique, est un loup solitaire. Lorsqu'elle apprend qu'une adolescente haïtienne a disparu de Mattapan, quartier chaud de Boston, elle se jure de tout mettre en œuvre pour la retrouver, quitte à risquer sa peau.

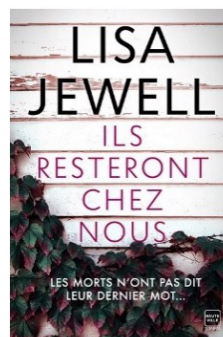


Après les tempêtes

Par Patrice Godin

Retiré à Mount Desert Island, dans le Maine, pour écrire un roman mettant en scène Marguerite Yourcenar, l'écrivain Martin O'Connor apprend le décès subit de sa mère, Eileen. Ainsi, il replonge dans un passé trouble, une enfance abîmée par un beau-père violent et possessif. Accompagné de Jane, une femme aussi belle et sauvage que mystérieuse, il retourne vers cette maison qui l'a vu grandir, au bord d'un lac au nord de Québec, pour dire un dernier adieu à celle qui n'a pas toujours su le protéger.

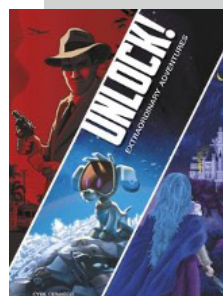
L'abonnement à la bibliothèque est gratuit pour les résidents. Lors de votre inscription, apportez une preuve de résidence ainsi qu'une carte d'identité.



Ils resteront chez nous

Par Lisa Jewell

Quand le passé refait surface... Des os humains : c'est la macabre découverte que fait l'inspecteur Samuel Owusu sur les berges de la Tamise. Les indices le mènent rapidement à un manoir de Chelsea où, trente ans auparavant, trois cadavres ont été retrouvés, alors qu'un bébé pleurait, abandonné à l'étage... À cette époque-là, Lucy Lamb fuyait Londres après une horrible tragédie. Aujourd'hui, elle croit pouvoir enfin rentrer chez elle, mais c'est compter sans le passé qui revient la hanter... Non loin de là, Rachel Rimmer est sous le choc : son mari, Michael, vient d'être assassiné... Alors que Samuel, Lucy et Rachel s'efforcent de démêler le fil de leurs propres intrigues, ils s'apercevront qu'ils sont tous trois liés d'une manière aussi improbable qu'effrayante.



Unlock! Extraordinary Adventures

Jeu de société

Unlock! est un jeu de cartes coopératif inspiré du phénomène des « escape rooms » où vous cherchez des objets ou des indices pour résoudre des énigmes. Cette édition vous offre l'occasion de vous replonger dans trois nouvelles aventures, qui vous feront voyager dans des univers extraordinaires : Hollywood Confidential, L'odyssée de W.A.F.F. et Restart.

NOUS JOINDRE

Heures d'ouverture

Mardi et jeudi - 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi - 12 h 30 à 16 h 30

Vendredi - 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30

Samedi - 9 h à 12 h 30

7393, boul. du Curé-Labelle

Téléphone : 819 681-3371, poste 5021

biblio@municipalite.labelle.qc.ca | mabiblioamoi.ca/labelle

NOS ORGANISMES EN LUMIÈRE

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023 DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LABELLE

Le 14 décembre dernier, nous avons eu le plaisir de tenir notre Assemblée Générale Annuelle (AGA) 2023. Nous y avons accueilli une trentaine de personnes que nous remercions de leur présence. Nous sommes fiers de vous annoncer que le conseil d'administration pourra profiter des diverses expertises de quelques nouveaux administrateurs qui s'ajoutent et que nous vous présenterons dans une édition subséquente.

Il a été entre autres question de la non-disponibilité de locaux pour des entreprises désirant s'établir chez nous. Nous perdons malheureusement de ces entreprises qui, finalement, doivent s'installer dans des municipalités environnantes.

Si vous ou de vos connaissances avez de l'espace à louer ou des suggestions pour contrer cette problématique, veuillez communiquer avec Louise au **438 871-3384**.

Cette année, nous désirions souligner l'apport incommensurable d'un grand bénévole de notre communauté de Labelle soit, monsieur Jean-Maurice Raymond, président du Comptoir d'entraide de Labelle. La Chambre en a profité pour lui rendre hommage et remettre une contribution substantielle à l'organisation.

Par ailleurs, l'espace est aussi un enjeu crucial pour le Centre d'entraide.

Il nous a été bien agréable de tous vous rencontrer!

Rappel

Si vous désirez vous joindre à une organisation ayant à cœur le développement des entreprises ou renouveler votre adhésion, veuillez communiquer avec Louise Vandal au **438 871-3384** ou à info@cclabelle.com

La Chambre vous remercie de votre fidélité!



LES ACTIVITÉS DU CLUB DE L'ÂGE D'OR DE LABELLE

REPRENNENT LEURS COURS

Un souper pour la Saint-Valentin aura lieu le jeudi 29 février 2024 au local du Club.

Veuillez svp réserver auprès de Francine Patry au **819 686-2667**.

C'EST REPARTI POUR LE CERCLE DE FERMIÈRES LABELLE



Le Cercle de Fermières Labelle a repris de plus belle ses activités dans notre local situé au-dessus de la bibliothèque de Labelle.

Nous avons toujours nos journées d'accompagnement qui sont les lundis de 13 h à 20 h et les mardis de 13 h à 20 h. Que veulent dire journées d'accompagnement? Vous vous présentez avec un projet d'artisanat quel qu'il soit et si vous avez des questionnements, nous sommes là pour vous aider ou vous venez tout simplement avancer votre projet tout en jasant et en prenant un petit café. Le social est très important pour nous.

Il vous manque du matériel artisanal ? Pas de problème, nous avons un magasin qui peut vous dépanner. Vous manquez d'imagination pour un projet ? Aucun problème, nous n'en manquons pas! Joignez-vous à nous pour une modique somme de 35 \$ par année.

En plus des journées d'accompagnement, nous avons des ateliers et des thèmes du mois. Pour le mois de février, le thème est la création d'un foulard et les ateliers seront sur une technique au crochet, soit le crochet mosaïque qui se tiendront les vendredis 9 et 23 février 2024.

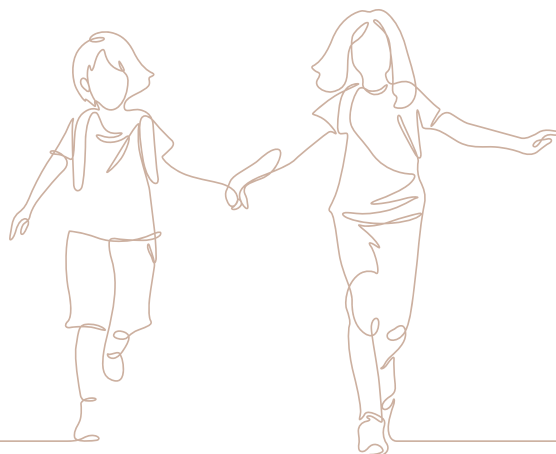
Nous sommes impatients de vous accueillir. Aucune gêne, nous sommes tous très passionnés !

COLLECTE DE CANETTES ET DE BOUTEILLES : SOUTENEZ LES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE LE TREMPLIN

L'argent récolté sera dédié aux activités vibrantes de l'école Le Tremplin, orchestrées avec passion par nos parents bénévoles dévoués.

Au nom des enfants, le comité Parentraide vous remercie sincèrement pour votre contribution.

Pour effectuer votre don, veuillez communiquer avec Marie-Lyse par courriel : marielyse28@hotmail.com



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

LE DÔME, HIVER 23-24

Cette saison hivernale, Le Dôme recherche des passionné(e)s de hockey prêts à inspirer et à faire bouger les jeunes! Si vous êtes animé(e)s par la passion du sport et souhaitez contribuer à l'épanouissement des jeunes talents, nous avons besoin de vous.

Pour donner votre nom en tant que bénévole ou pour obtenir plus d'informations sur cette opportunité, veuillez contacter Isabelle Boucher à l'adresse suivante : iboucher@municipalite.labelle.qc.ca ou appelez au **819 681-3371, poste 5009**.

Rejoignez-nous pour créer une saison de hockey inoubliable pour les jeunes de notre communauté! Votre engagement fera une différence significative.

L'INFO MUNICIPALE 2024

DATE DE TOMBÉE	DATE DE PARUTION
12 janvier	31 janvier
16 février	6 mars
15 mars	3 avril
12 avril	1 ^{er} mai
17 mai	5 juin
14 juin	3 juillet
12 juillet	31 juillet
16 août	4 septembre
13 septembre	2 octobre
18 octobre	6 novembre
15 novembre	4 décembre



COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Si l'envie de vous investir dans votre communauté vous anime et que vous disposez de quelques heures de disponibles, nous vous invitons chaleureusement à venir nous rencontrer.

Le Comptoir d'entraide et la soupe à l'école recherchent des bénévoles dévoués pour contribuer à notre mission d'entraide. Votre engagement peut faire une réelle différence dans la vie de ceux qui en ont besoin. Rejoignez-nous pour partager votre temps et votre bienveillance au service de notre communauté.

Nous serons ouverts, de 10 h à 12 h, :

- Les samedis, 6 et 20 janvier 2024
- Les samedis, 3 et 17 février 2024
- Les samedis, 2 et 16 mars 2024

Venez voir nos articles de sports d'hiver !

Venez nous voir, nous sommes, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h au 127, rue du Collège, Labelle.
819 686-1878

ACTIVITÉS À L'AGENDA



08 FÉV. PROJECTION SPÉCIALE : LA GRANDE HISTOIRE DU P'TIT TRAIN DU NORD

Découvrez l'histoire captivante du P'tit Train du Nord à travers un film exceptionnel réalisé par Jean-Nicolas Orhon et produit par la MRC d'Antoine-Labelle en collaboration avec la MRC des Laurentides, la MRC des Pays-d'en-Haut, ainsi que la Ville de Saint-Jérôme.

L'objectif de ce film est de mettre en lumière la mémoire des personnes ayant connu le Train du Nord à travers les époques. Le

réalisateur du film sera sur place pour l'occasion.

Rejoignez-nous pour une exploration immersive de cette icône historique, témoin du passé et élément central de notre patrimoine régional. Une célébration de l'histoire ferroviaire qui saura captiver et inspirer les générations présentes et futures.

Projection à 13 h 30 spécialement dédiée aux personnes retraitées. Admission générale à 19 h.

Où : La chapelle du centre communautaire, au 29, rue du Couvent, Labelle



10 FÉV. SOIRÉE PATINE ET PLATINE

Rejoignez-nous pour une soirée festive avec musique entraînante. Profitez du feu de foyer et de boissons chaudes pour rester au chaud. Une activité hivernale à ne pas manquer!

HEURE : de 19 h à 21 h

OÙ : Le Dôme - 15, rue des Loisirs, Labelle

YOGA DOUX AVEC CHRISTINE YOGA

Rejoignez-nous le mercredi de 11 h à 12 h pour une séance de yoga sur chaise dans la tranquillité de la **Salle Wilfrid-Machabée**, au 2^e étage de l'hôtel de ville, situé au 1, rue du Pont, Labelle.

Tarifs :

- 20 \$ par séance
- Session de 12 cours : 200 \$

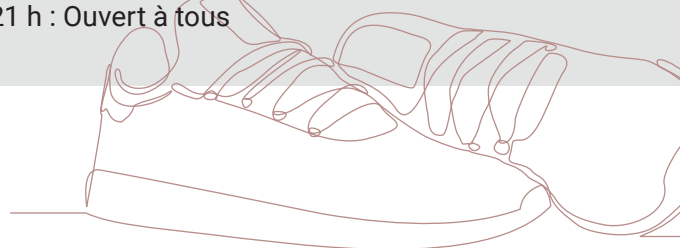
Dates : 17 janvier au 3 avril 2024

MARDI BADMINTON

Rejoignez-nous au **gymnase du centre communautaire** pour des sessions de badminton dynamiques et amusantes chaque mardi offertes **GRATUITEMENT**.

Horaires :

- 17 h à 19 h : Session familiale
- 19 h à 21 h : Ouvert à tous



VIE CITOYENNE

UN CAFÉ-CAUSERIE ACCUEILLANT À LABELLE : UN MERCI SPÉCIAL À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC !



Un grand merci à la Sûreté du Québec, en particulier à la sergente Lavoie et au sergent Cadotte, pour leur précieuse présence lors du café-causerie à Labelle le 15 janvier dernier !

Leur engagement envers notre communauté renforce la sécurité et favorise le lien entre les citoyens. C'était un moment chaleureux et constructif partagé avec nos résidents. Un grand merci pour leur contribution essentielle.

POUR JOINDRE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Pour les appels nécessitant un **déplacement policier** :

Par **téléphone** : 310-4141

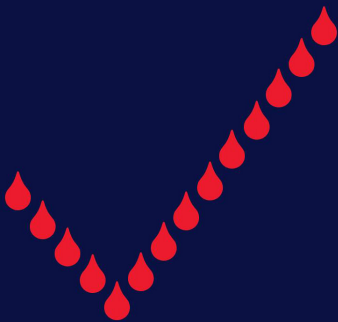
Par **cellulaire** : *4141

Pour les **appels administratifs** : 819 425-2723

Horaire : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

Courriel : poste.mrc.laurentides@surete.qc.ca

COLLECTE COMPLÈTE



COLLECTE DE SANG À LABELLE : OBJECTIF ATTEINT, MERCI À LA COMMUNAUTÉ

Sur un objectif de soixante-dix (70) donneurs attendus pour la journée le 5 janvier dernier au centre communautaire, nous sommes ravis de partager que nous avons atteint notre objectif en enregistrant soixante-dix (70) donneurs au total ! Parmi eux, quatre (4) personnes ont fait l'expérience de leur tout premier don de sang.

Ce qui est encore plus remarquable, c'est que nous avons réussi à prélever exactement cinquante-sept (57) poches de sang, dépassant ainsi notre commande initiale de cinquante-six (56) dispositifs, spécialement réservés pour cette collecte.

Après le traitement et la séparation des composants en laboratoire, près de deux cent trente (230) produits sanguins seront disponibles pour être transfusés à des patients dans les hôpitaux publics du Québec. Cela implique

la possibilité de sauver un nombre significatif de vies précieuses.

Au nom de tous les employés, bénévoles, partenaires présents, et surtout, au nom de toutes les personnes qui bénéficieront de ces unités vitales, nous tenons à exprimer un immense MERCI ! Votre générosité contribue directement à sauver des vies et à apporter de l'espoir à ceux dans le besoin.

SÉCURITÉ INCENDIE

Selon la Sécurité publique du Québec, des deux cent trente-cinq (235) incendies de bâtiments causés annuellement par les systèmes de chauffage au bois, cent quarante (140) sont provoqués en moyenne par un mauvais entreposage des cendres chaudes. De plus, ces dernières figurent parmi les dix (10) premières sources de chaleur identifiées par les pompiers. En plus de présenter des risques d'incendie, les cendres émettent du monoxyde de carbone, ce qui peut être toxique pour votre santé et celle de vos proches.

AVERTISSEUR DE FUMÉE ET MONOXYDE DE CARBONE

1. Ayez un avertisseur de fumée fonctionnel et de moins de 10 ans;
2. Chaque étage de votre résidence doit être muni d'un avertisseur, à proximité des chambres à coucher, éloigner de la cuisine et/ou de la salle de bain.
3. Si votre système de chauffage fonctionne au mazout, propane, éthanol, bois, vous devez installer un avertisseur de monoxyde de carbone.
4. Seules les résidences chauffant à l'électricité et n'ayant pas de garage attenant sont exclues d'une détection de monoxyde de carbone.

GARE AUX CENDRES CHAUDES!

Notez que le principal faux pas lié à la disposition des cendres est l'entreposage de celles-ci dans un contenant inapproprié ou inadéquat. Ne sous-estimez jamais la chaleur qui se dégage des cendres, parfois même quand le feu est éteint depuis longtemps. Saviez-vous que les cendres peuvent rester chaudes pendant plus de soixante-douze (72) heures?

Disposer des cendres : les bons gestes

1. Utilisez une pelle en métal pour manipuler les cendres du foyer au contenant, évitez l'aspirateur.
2. Stockez les cendres à l'extérieur, jamais à l'intérieur, dans un contenant approprié pour prévenir les incendies.
3. Choisissez un contenant métallique à fond surélevé et avec un couvercle pour entreposer les cendres.
4. Placez le contenant à au moins un mètre des murs de la maison, du garage et des éléments inflammables.
5. Remuez régulièrement les cendres dans le contenant jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de fumée ni de chaleur avant de les jeter.
6. Attendez au moins sept (7) jours avant de les éliminer dans un bac à matières organiques ou une poubelle, en tenant compte des règles municipales. Idéalement, conservez-les tout l'hiver et jetez-les au printemps.

Sources

Chauffage au bois : comment disposer des cendres | Promutuel Assurance , Sécurité incendie | Gouvernement du Québec (quebec.ca)





HORAIRE

PATINOIRE ET DÔME

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					HOCKEY FAMILIAL	HOCKEY FAMILIAL
					11 h à 15 h	11 h à 15 h
PATINAGE LIBRE	PATINAGE LIBRE	PATINAGE LIBRE	PATINAGE LIBRE	PATINAGE LIBRE	PATINAGE LIBRE	PATINAGE LIBRE
15 h 30 à 19 h	15 h 30 à 19 h	15 h 30 à 19 h	15 h 30 à 19 h	15 h 30 à 19 h	15 h à 17 h	15 h à 17 h
HOCKEY	HOCKEY	RÉSERVÉ	RÉSERVÉ	HOCKEY	HOCKEY	HOCKEY
19 h à 21 h	19 h à 21 h			19 h à 21 h	17 h à 21 h	17 h à 21 h



NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE

1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

COORDONNÉES

Téléphone : 819 681-3371
Télécopieur : 819 686-3820
Courriel : info@municipalite.labelle.qc.ca
municipalite.labelle.qc.ca

Garage Municipal

8433, boul. du Curé-Labelle

Bibliothèque Lancia-Monette

7393, boul. du Curé-Labelle

Dôme

5, rue des Loisirs

Pavillon des loisirs

15, rue des Loisirs

Gymnase, piscine et chapelle

29, rue du Couvent

Salle de l'Âge d'Or, Salle
Wilfrid-Machabée et Salle
Valiquette

1, rue du Pont